Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande

Band: 56 (1918)

Heft: 3

Artikel: L'enseigne du cabaret

Autor: Lachambeaudie / Antan, Pierre d'

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-213654

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 10.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

FLORIDOR. — Je vous fais toutes mes excuses et (ouvrant son portemonnaie) je vais vous la payer tout chaud...

L'ITALIEN. — Due francs pour oune colombe comme ça!... Et pouis après, vous en tirez oune aufre! Niente, niente! Vous allez mé souivre à la prison, al tribunal!

LE SCAPHANDRIER. — Ce serait un peu loin : Saint-Sulpice ne possède pas de tribunal, il n'a que son syndic.

L'ITALIEN. - Il syndic? va bene. Avanti! 1

Les trois hommes se dirigent vers le village; mais, au bout de cinq cents pas déjà, ils rencontrent le syndic en train d'arracher ses pommes de terre.

L'Italien, faisant des courbettes. — Mille et oune saluts, illoustrissime monsieur le syndic, zé souis oune povre homme dérobé et zé vous amène les due grands voleurs, les due canailles qui m'ont toué... Le Syndic. — Je ne comprends rien tant à

votre histoire, et pi d'abord, pour un homme tué, vous m'avez l'air d'être solide comme le pont de Morges.

L'Italien. - Cé sont céloui-ci et céloui-là qu'ils sont venus dans mon pré pour mé massacrer et mé voler mes colombes... Che disgrazia, dio santo! 2

LE SYNDIC. — Laissez-me voir interroger ces messieurs, car je n'entends goutte à votre faux-

L'ITALIEN. -- Ma! zé vas vous exgliquer tout claramente.3

LE SYNDIC. - Silence non de sort!... Eh bien, messieurs, qu'est-ce que c'est que ce trafi?

FLORIDOR. - Nous allions à travers champs, sans penser à mal, quand, près de la maison de ce monsieur, un pigeon vient se placer sur la trajectoire de mon arme et alors, vous compre-

nez, cela lui a porté malheur, à la pauvre bête. Le Syndic. — Oué, oué!... Tout de même vous avez un pétairu qui part diablement vite. LE SCAPHANDRIER. - C'est comme vous le di-

tes, monsieur le syndic, l'arme de mon camarade est un peu prompte à la détente.

Le Syndic. — Oué... oué... elle est comme la langue des femmes... Mais au moins vous êtesvous estiusé auprès du propriétaire du pigeon?

FLORIDOR. - Parfaitement, monsieur le syndic, et je lui ai offert en même temps une pièce de deux francs à titre de dédommagement, mais il l'a refusée en nous traitant de bandits.

L'ITALIEN. - Si, si, banditi! birboni! la-

Le Syndic. - Silence, nom d'une pipe!... Ainsi, messieurs, vous lui avez offert deux francs et vous vous êtes estiusés honnêtement?

FLORIDOR ET LE SCAPHANDRIER. - Oui, monsieur le syndic.

LE SYNDIC. — Oué, Oué...

LE SCAPHANDRIER. - Et nous réitérons devant vous, monsieur le syndic, les regrets que nous éprouvons d'avoir tiré sur un pigeon domestique, au lieu du pigeon sauvage que nous croyions avoir aperçu.

LE SYNDIC. - Ah! vous l'aviez pris pour un pigeon sauvage?... Oué, oué!... Erreur ne fait pas compte... Vous l'Italien, prenez les deux francs: votre pigeon sera bien payé.

L'ITALIEN. — Zé veux, moi, que vous mettiez d'abord en prison les due banditti, pour dix ou

douze ans... LE SYNDIC. — Et moi je veux que vous me f... la paix!

L'ITALIEN. - Cristo!

LE SYNDIC. - Silence! crè nom de nom de sort! ... Voulez-vous votre argent, oui ou non?

L'Italien. — Niente, diavolo! Le Syndic. — Eh bien f... moi le camp, sinon

je vous f... mon pied dans le derrière!... Compris?

L'ITALIEN, s'esquivant. — Si, si.

LE SCAPHANDRIER, au bout d'un moment. -Nous feriez-vous le plaisir, monsieur le syndic,

LE SYNDIG. - Oué, oué, allons boire un verre.

Les cucus. — Un commissionnaire suisse allemand, entre chez un horloger pour acheter un « coucou ». Il dit à l'employé :

 Je l'en ai déjà cinque; c'est pur faire le demi douzaine, gombrenez. Che l'met chaque cucu dize minuten indervalle; alors quand che dors bas, la nuit, che les entend chaque dize minuten. Moi che les aime pien les bedits cucus quand ils guêlent; ils m'aident à basser la nuit. C. P.

EVOCATION

A l'auteur des « Coins de chez nous »

Quand l'hiver nous emprisonne Auprès du feu qu'on tisonne, Lorsqu'il neige et que le vent S'essouffle à vouloir éteindre Sur la vitre qu'il fait geindre Son reflet doux et vivant,

Qu'on est bien, devant la braise, A rêver tout à son aise, Les yeux à demi fermés! Pendant que le corps sommeille, L'âme fuit, légère abeille, Vers les souvenirs aimés

C'est alors qu'on se rappelle Combien la montagne est belle Sous le ciel bleu de l'été : Dans la flamme qui voltige On voit passer, ô prodige, Tout un monde regretté:

Des vallons et des prairies, De longues pentes fleuries Jusqu'aux bords des frais ruisseaux, Des chalets dans la verdure, Des sapins, sombre parure Autour des riants coteaux.

C'est un vaste pâturage En plein soleil, sans ombrage, Avec des fleurs à foison Et de grands troupeaux de vaches, Egrenés comme des taches Sur le velours du gazon.

Plus haut, le glacier déroule, Fleuve de cristal, sa houle De replis et de ressauts, Ses larges vagues de glace Soulevant de place en place Des rochers comme vaisseaux!

Ce sont encor les ravines, Les éboulis, ces ruines, Au pied des escarpements, Et les « tours », et les « murailles », Eternels champs de batailles De l'Alpe et des Eléments;

Les arêtes découpées Qui de leurs dents, ces épées, Menacent, monstres en rangs, Les nuages, ces chimères Dont les formes éphémères Passent en troupeaux errants

C'est enfin la splendeur même De la montagne qu'on aime : Les neiges de son front pur, La cime fière et tranquille Qui surgit, blanche presqu'île De la Terre dans l'Azur!

T. RITTNER.

Echos de la frontière. — Un officier morigène un soldat vaudois qui se présente avec un fort « plumet ».

Pardon, mon lieutenant. cette cuite ne vous regarde pas!

Comment ça?

- Parfaitement, mon lieutenant; c'est une cuite civile; je l'avais déjà avant d'entrer au service.

EH! BIN, TE L'A!

UAND on vâo couïenâ cauquon, faut îtrè bin su dé se n'afférè, et tsouyi de se pad branqua contrè on lulu que vo pao mettrè dein on sa a reculon, ka adon vo passa po on tatipotse et po on tadié, et lè dzeins rizant dè vo.

Lo maidzo dè C'", qu'étâi on grand farceu, s'ein allâvè on dzo traôvâ sè malado dâo coté dâo pî dè la montagne. L'étâi avoué son petit tsai, mâ l'avâi doblliâ sè grelots.

Tracîvè su lo tsemin quand reincontre cauquiès païsans qu'allâvant férè dâi z'einrayrès po dérontrè on vilhio tsamp d'esparcettè.

Yon dè cliâo lulus po couïenâ lo maidzo et po férè rirè sè camarâdo, fâ:

- Hé, mosieur le dotteur, vous êtes en contravention.

- Et pourquoi?

- Parce que vous n'avez pas votre grelot-

- Eh! mon pour'ami, lâi repond lo maîdzo, coumein vaô-tou qu'on ouïè mè grelots quand on reincontrè dâi toupin dè ta sortâ!

Et lo maîdzo dzibllia son tsèvau et tracè pe liein, tandis que lè compagnon de l'autro recaffâvant à veintro débotenâ de cllia remotcha que cozont bin aô mîma-mor qu'amâvè trâo férè son vergalant.

L'ENSEIGNE DU CABARET

(PAR LACHAMBEAUDIE).

EVANT un cabaret ces mots étaient écrits : « Aujourd'hui, vous paierez le pain, le vin, [la viande,

Demain, vous mangerez gratis. Janot, que l'enseigne affriande Dit: « Aujourd'hui, je n'entre pas: Il faudrait payer la dépense ; Mais demain, je veux faire un si fameux repas, Que le cabaretier s'en souviendra, je pense. » Le lendemain, on vit entrer Janot Qui va se mettre à table, et s'écrie aussitôt : « — Servez vite, maître Grégoire ! Servez! Jusqu'à la nuit, je veux manger et boire! Apportez du meilleur, je suis de vos amis!» A peine le couvert est mis

Qu'il faut voir mon Janot des dents faire merveille Et vider bel et bien les plats et les bouteilles. S'étant lesté la panse, il sé lève gaîment Et, sans cérémonie, il regagne la porte. Mais Grégoire l'appelle et lui dit brusquement :

« — Mon brave, il faut payer avant que l'on ne sorte! - Vous riez, dit Janot, vraiment,

Et la plaisanterie est forte ; Vous deviez aujourd'hui, si je m'en souviens bien, Nous servir à dîner pour rien... - Oh! répond l'hôtelier, votre erreur est extrême,

Car je dis aujourd'hui ce qu'hier je disais : Regardez, tous les jours mon enseigne est la même. - Vous ne m'y prendrez plus, dit l'autre désormais,

Et vous ne m'eussiez pas leurré par un vain conte, Si j'avais su qu'à votre compte Demain signiflat jamais.

(Communiqué par Pierre d'Antan.)

MUNITIONS DE GUERRE

E mandat baillival que l'on va lire, dont la copie nous a été communiquée par M. F.-Raoul Campiche, archiviste à Genève, existe aux archives de Vuitebœuf, et concerne les munitions de guerre au temps où L. L. E. E. de Berne étaient les maîtres de notre pays. A ce titre, il ne manque pas d'actualité.

« Samuel Vurstemberguer, baillif d'Yverdon, A vous Vertueux Jacques Jaccottet conseiller de ce lieu et inspecteur des Magasins d'armes, salut.

» Nous vous ordonnons et commandons par les présentes, qu'ayez à promptement mettre ordre et tenir main à ce que vous les restants de chasque lieu dans ce baillage, ayent à promptement mettre leur munition dans les garderobes, chas-

Le syndic? Fort bien. Allons-y!
Quel malheur, grand Dieu!
Clairement.
Oui, oui, bandits, gueux, voleurs!